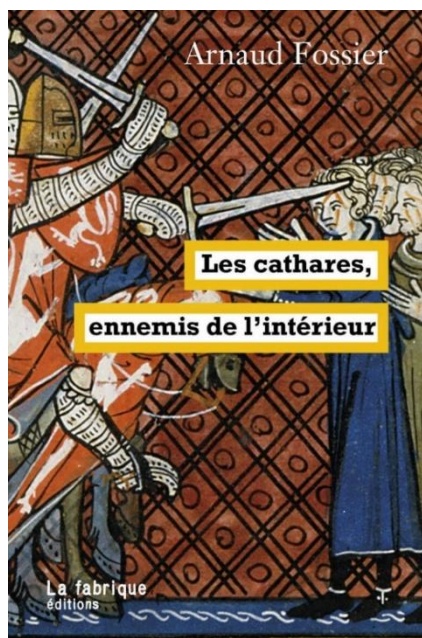


Retour sur une dissidence

■ Arnaud FOSSIER

Les Cathares, ennemis de l'intérieur

La Fabrique, 2025, 200 p.



Les cathares sont l'objet de multiples appropriations et approximations, qui vont de la revendication identitaire sur des bases régionalistes antijacobines et confessionnelles à la déviance sectaire et folklorique au regard de la Grande Histoire. Ils sont aussi parfois considérés comme les ancêtres des protestants massacrés pendant les guerres de religion et surtout de la répression des camisards (1685-1700), ce qui leur confère un statut un peu plus consistant. Ou encore, et c'est peut-être le pire – nous dit Arnaud Fossier –, « la naissance de la société de persécution » instaurée en pays d'Oc dont les cathares furent les premières victimes, est, aujourd'hui encore, considérée avec

condescendance comme s'il s'agissait là d'un fait, regrettable mais secondaire, dont la portée resterait négligeable. À circonscrire, en somme, comme anecdotique.

Cela dit, et c'est heureux, plutôt que d'être réduite à des appréciations à l'emporte-pièce à l'usage des touristes, cette histoire ne cesse d'être étudiée le plus sérieusement du monde, comme nous le rappelle l'auteur de cet ouvrage et renvoie à des enjeux actuels dont la complexité semble irréductible à tel ou tel point de vue. Une abondante littérature en témoigne. On y croise des historiens, et pas des moindres, comme Emmanuel Le Roy Ladurie (1929-2023), Carlo Ginzburg (1939-2026), ou encore Jean-Louis Biget (1937-2024) et l'historien britannique Robert I. Moore (1941-2025), tous incontournables.

C'est dire si revenir sur cette « sanglante répression culturelle » du XII^e siècle en Occitanie, comme le fait Arnaud Fossier, dépasse le cadre d'une obsession régionaliste désuète. Elle est à resituer, et à juste titre, dans ces débats qui méritent que l'on prenne la peine de se pencher studieusement sur les événements dont on parle. En cela, la lecture de son livre est indispensable.

Il faut admettre que l'actualité récente du commerce touristique en pays d'Oc, économie régionale de grande importance, a ravivé les passions. En mai 2024, en effet, le département de l'Aude a renoncé au label « Pays cathare », qui figurait accolé au nom du département depuis 1992, et en 2025, coup de tonnerre, l'association chargée de promouvoir la candidature des

« châteaux cathares » au Patrimoine de l'humanité de l'Unesco, a décidé de les présenter sous le nom de « forteresses royales », choix qui se voudrait – nous dit l'auteur – « plus conforme à la réalité historique », en nous rappelant que l'enjeu symbolique et économique est d'autant plus important pour la région que, chaque année, attirés par la beauté grandiose de ces lieux mythiques, quelques 400 000 visiteurs et visiteuses se pressent pour profiter de « la vue époustouflante » qu'ils offrent. « On y trouve, écrit-il, tout ce qui fait le charme viril et guerrier du château médiéval : pont-levis, tours et mâchicoulis, forge, latrines et oubliettes. Avec un peu de chance, un maître fauconnier vous autorisera à enfiler son gant de cuir et laissera l'un de ses rapaces se promener sur votre bras. De cathares, en revanche, il n'est que peu question et pour cause : dans la plupart de ces citadelles aucun n'a jamais vécu, si ce n'est ici ou là quelques poignées de *faidits*¹ – hérétiques traqués ayant trouvé refuge sur les hauteurs d'habitats villageois. L'écrasante majorité de ces *castra*² n'ont été bâtis que plus tard, à l'initiative du roi de France dans les années 1230-1250, pour écraser la dissidence cathare ou surveiller la frontière avec le royaume rival d'Aragon. L'appellation *château cathare* est donc fantaisiste, tout le monde le sait, mais qu'importe puisqu'elle vend du rêve. Ou mieux, un mythe. »

Pourtant, il y a bel et bien eu, dans différentes régions de la Chrétienté, des groupes de dissidents qui, pour des raisons économiques, sociales et culturelles, supportaient de plus en plus mal le joug de l'Église. Il fut donc jugé nécessaire de les mater. Ce fut la justification que les barons du Nord utilisèrent au XIII^e siècle pour annexer au royaume de France le comté de Toulouse – une partie de l'ancien royaume wisigoth qui avait gardé une grande proximité avec le royaume d'Aragon. Ce fut une guerre de conquête qui, au nom de la religion, dévasta le territoire du Comté de Toulouse. Le pays d'Oc résista à l'agression. C'est au prix de nombreux massacres – les victimes furent qualifiées de « pestilentiels Provençaux » – que cette croisade contre les Albigeois (1209-1229) triompha définitivement. Puis l'Inquisition prit la suite, en persécutant, à partir de 1230, toutes les sociabilités des dissidents languedociens.

En ce siècle de dissidence religieuse, l'Église catholique qualifie d'« hérétiques » ceux qui lui résistent et, par réaction, sont en quête d'une sorte de pureté évangélique qu'ils prêtent aux premiers chrétiens. Le clergé, qui a perdu l'estime et le respect du peuple devient alors l'objet de vives remises en causes. L'on pointe ses contradictions flagrantes entre son comportement vénal et libidineux et son discours christique – simonie³ et concubinage sont largement répandus au point que la perte de crédibilité de la parole du clergé est ressentie comme une insupportable hypocrisie par une population rurale

¹ Les *faidits* ou *faidits* étaient des chevaliers ou des seigneurs languedociens qui s'étaient vus dépossédés de leurs fiefs et terres lors de la croisade contre les Albigeois.

² Forteresses seigneuriales ou bourgs fortifiés.

³ « La *simonie* consiste en l'achat ou la vente de biens spirituels, de sacrements, de postes hiérarchiques, de charges ecclésiastiques ou de services intellectuels », selon la définition de l'historien Joël Chandellier, in : *L'Occident médiéval : d'Alaric à Léonard (400-1450)*, Berlin, coll. « Mondes anciens », 2021, 700 p.

et urbaine qui reste attachée à une forme de mysticisme populaire enraciné dans une très ancienne relation à la terre des ancêtres. En ce début de siècle, la détestation du clergé est largement répandue dans toutes les couches de cette société médiévale en pleine mutation. On peut parler « d'hérésie protestataire » de nature anticléricale – vaudois, lollards, hussites, patarins, cathares italiens, etc. Il y a incontestablement, au XII^e siècle, un regain et une démultiplication de ces prises de distances avec la parole officielle que le pouvoir de Rome et les ordres religieux qui le servent qualifient d' « hérétique » pour mieux la réduire au silence.

« L'hérésie n'est pas, nous dit Arnaud Fossier, une identité religieuse, mais une accusation dirigée contre une *dissidence* », car elle menace le dogme sur lequel s'appuie l'organisation politique de l'Église romaine en un temps où les clercs perdent le pouvoir qu'ils ont sur les laïcs. Sa domination s'effrite et, en de nombreux endroits, des groupes sociaux échappent à son contrôle en lui opposant une pureté originelle tendant au rétablissement de la constitution simple de l'église primitive et surtout à « la suppression de l'ordre exclusif du clergé ». Le phénomène semble particulièrement répandu dans la noblesse rurale paupérisée et déclassée et la bourgeoisie urbaine en plein essor. De plus, il ne faut pas sous-estimer « la lutte pour l'autonomie communale », comme Engels le nota dans *La Guerre des paysans en Allemagne* – ouvrage consacré à l'insurrection politique, sociale et religieuse qui ébranla le Saint-Empire romain et germanique de 1524 à 1526⁴. Comme en d'autres lieux et en d'autres temps, plus ou moins explicitement formulée par la dissidence religieuse, la contestation sociale est, bien entendu, aussi présente en Occitanie qu'ailleurs.

Elle est, en tout cas, l'une des raisons, voire l'une des plus importantes, qui explique la réaction du Nord vis-à-vis du Sud, qui exprime une forme de jacobinisme avant l'heure accompagnant la construction de l'État moderne, processus qui s'étalera sur plusieurs siècles. Le royaume met au pas ses vassaux, conquiert les territoires qui lui échappent et pourraient s'allier avec des compétiteurs représentant une menace potentielle. Comme justifiant par avance tous ses excès, la réaction de Rome au rejet de sa pratique du pouvoir temporel et spirituel attise le désir prédateur des croisés venus du Nord. Il explique en tout cas la violence et le caractère impitoyable de la conquête. La destruction de l'autonomie de la culture occitane devenait la condition *sine qua non* pour assouvir le besoin de domination des principaux acteurs de cette histoire. Au demeurant, un crime béni par l'Église ne constitue plus un crime, mais un sésame pour le Paradis.

L'insatisfaction religieuse et spirituelle des laïcs face aux structures institutionnelles et à l'ordre hiérarchique voulus par la papauté dans le cadre de la réforme grégorienne au XII^e siècle va de pair avec un malaise social et culturel de plus en plus prégnant. Cette convergence représente un danger qui risque d'emporter ce qui est en train de se mettre en place en Europe sous

⁴ Voir ma recension de *Thomas Münzer ou la guerre des paysans* (Maurice Pianzola, 2015) en ligne sur <https://acontretemps.org/spip.php?article577>.

la double autorité centralisée du Pape et du Roi. Ce malaise culturel est combattu par l'Église qui invente le qualificatif de « cathares » et qui donne à sa répression la justification d'une « cause sacrée » contre cette insupportable hétérodoxie.

Arnaud Fossier nous rappelle l'importance de replacer le catharisme albigéois dans le contexte européen de l'époque. Il défend la thèse selon laquelle les « bons hommes », comme ils se désignaient entre eux, représentaient « un système local relativement autonome – sans dogmes unanimement partagés –, un modèle d'organisation communautaire avec son clergé de "parfaits" que la papauté devait briser si elle voulait assurer l'hégémonie de l'Église romaine ». Le roi de France fournit, pour ce faire, la force armée, et ce dans la perspective d'agrandir son royaume. Ce qu'il fit.

L'existence de « cathares » – au sens d'adeptes d'une religion dualiste – fut une création juridique dont l'Inquisition put faire un usage abusif pour martyriser un peuple et s'en prendre à sa culture. « C'est le discours des clercs qui fit surgir "l'hérésie" », dit Arnaud Fossier. « Une invention qui permit à l'Église de se définir elle-même » en renforçant « le pouvoir des prêtres sur l'autre ». Inventer l'hérésie, ajoute-t-il, lui permit de renforcer sa hiérarchie – habilitée à définir les normes du comportement chrétien – et d'allonger la liste des sacrements (baptême, eucharistie, confirmation, ordination, pénitence, mariage, extrême onction). L'Église sortait ainsi de l'indétermination et « elle en vint à considérer de simples différences comme des négations ou des menaces potentielles pour le dogme ». La chrétienté allait pouvoir « se définir comme une totalité unifiée avec son double mouvement d'inclusion et d'exclusion ». Les Juifs, peuple rétif, en subiront toutes les conséquences, et, en 1096, les croisés en marche vers Jérusalem se livreront sur leur trajet à des massacres qui seront la conséquence des prédications de Bernard l'Ermite. Les cathares, que l'on suspectait au début du XII^e siècle d'avoir une origine orientale, constituèrent l'ennemi intérieur rêvé. Juifs, Sarrasins, cathares étaient autant d'avatars de l'Antéchrist. On est pour ainsi dire dans le meurtre rituel.

C'est donc au nom du combat contre la peste « hérétique » que s'engage cette croisade. La lutte contre les cathares, incarnation de l'hérésie en pays d'Oc, est une lutte à mort contre « un ennemi intérieur », mortel, pour le Pape et le Roi de France. Il faut le nommer ainsi pour justifier les moyens employés.

Par ailleurs, comme la centralisation progressive des pouvoirs temporels à partir du XI^e siècle s'accompagne de la persécution systématique de groupes marginaux – juifs, musulmans, lépreux, hérétiques ... –, cette justification sera utilisée comme un instrument de contrôle social et politique, en particulier par le royaume franc, qui n'avait jamais totalement soumis ce pays possédant sa langue, son mode de vie, d'alimentation, d'agriculture⁵. Fort des héritages de son passé gallo-romain et wisigoth, ce pays était pour les « gens du Nord » une terre étrangère. Il était donc du ressort de Dieu de

⁵ Le vin plutôt que la bière, l'huile d'olive plutôt que le beurre et la crème. À cela, il faut ajouter ses contes, sa poésie, son imaginaire, ses traditions pastorales, son artisanat...

« reconnaître les siens » afin que les bras armés ne tremblent pas lorsque leur épée s'abattrait sur les populations, femmes et enfants compris, qui vivaient dans un espace irréductible à leur désir de domination. Les bûchers de l'Inquisition seront allumés dans le cadre de la lutte contre cette « hérésie ». Elle fut inventée pour ne pas avoir à s'encombrer de scrupules moraux, nous suggère la lecture d'Arnaud Fossier. Une façon de déshumaniser son ennemi – pratique commode d'un usage commun et fort répandue de tout temps et en tous lieux. C'était le meilleur moyen de faire disparaître ce qui ne pouvait être soumis par les prêches et la menace. Les *conversions* furent des actes de soumission. Au nom d'une uniformisation des pratiques religieuses et du besoin culturel et politique du royaume de France en cours de structuration, l'alliance de l'épée et de la mitre permit que l'histoire de cette région, histoire écrite par les vainqueurs, soit une étape dans un long processus dont la Troisième République fera un mythe en inventant la notion de « frontière naturelle » – aussi naturelle que la vassalité du Comte de Toulouse vis-à-vis du Roi des Francs. À l'ordre divin succédera l'ordre républicain dans lequel les habitants du pays d'Oc seront toujours tenus pour suspects, peu fiables, veules et hâbleurs, toujours prompts à se distinguer d'infantiles manières et enclins à céder à leur esprit rebelle comme on cède à la panique – tare atavique – malgré le soin que l'on met à les éduquer. En un mot comme en cent, un peuple héritier d' « hérétiques ».

Jean-Luc DEBRY

– À contretemps / Recensions et études critiques / septembre 2026 –
[<http://acontretemps.org/spip.php?article1195>]

AC

